

LA
SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de
Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro : 2 cts.

Bureaux de "La Semaine Religieuse" à l'Archevêché de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHS, Archevêque de Montréal.

SOMMAIRE

Circulaire de M^{gr} l'Archevêque de Montréal.—L'autorité.—Quatorzième dimanche après la Pentecôte. — Jeanne d'Arc.— Le pèlerinage du travail à Rome. — Comment les morts troublent le sommeil des vivants. — Consultation.—Chronique.— Nouvelles religieuses: Rome, France, Etats-Unis.— Décès.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE,	15	SEPTEMBRE	— St-Cyprien.
MARDI,	17	“	— St-Roch.
JEUDI,	19	“	— St-Philippe.
SAMEDI,	21	“	— Ste-Therese.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	15	SEPTEMBRE	— 14 P. T. S. N. Marie, d. 1 cl.
Lundi,	16	“	— SS. Corneille et Cyp. MM. s.
Mardi,	17	“	— Stigm. de St-François, C. d.
Mercredi,	18	“	— 4 T. St-Joseph de Cupertino, C. d.
Jèudi,	19	“	— SS. Janvier et Compag. MM., s.
Vendredi,	20	“	— 4 T. Vig. SS. Eustache et Com. MM. d.
Samedi,	21	“	— 4 T. St-Math. Ap. et Ev. d. 2 cl.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 15 Sept. — Annonce des prières pour Notre Très Saint-Père le Pape, des Quatre-Temps et de la fête de St Mathieu.

Couvent de Lachine. — Samedi 21, profession.

Visite Pastorale. — Dimanche 15, à Ste-Marthe; Lundi 16, au Très St-Rémi, tour. Mardi 17, à Rigaud.

Dimanche 1. — Fête du Titulaire du Saint Nom de Marie à Montréal.

A V I S

Pour les abonnements et l'administration de la SEMAINE RELIGIEUSE, s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant.

Pour la rédaction s'adresser à M. l'abbé J. M. Sénard ou à M. l'abbé P. N. Baughési

CIRCULAIRE

DE

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE MONTRÉAL

Au clergé de son diocèse

Archevêché de Montréal, 3 septembre 1889.

MES CHERS COLLABORATEURS,

Je vous adresse aujourd'hui, avec la présente circulaire, l'allocution prononcée par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, dans le consistoire du 30 juin dernier.

Vous connaissez déjà, dans tous ses détails, l'attentat abominable qui a donné lieu, de la part du souverain Pontife, à ces paroles émus de protestation et de douleur : vous savez de quels outrages les sectes, ennemies acharnées de l'Eglise, ont voulu abreuver son Auguste Chef, au sein même de sa ville, et au jour solennel de la Pentecôte.

Pour célébrer, comme ils disent, l'affranchissement de l'esprit humain, ou plutôt, pour insulter à la fois au siège de Pierre, à la doctrine et à la morale chrétiennes, et soulever contre l'autorité religieuse les passions populaires, les sectaires ont imaginé d'élever, dans la ville éternelle, un monument au vice et à l'impiété dans la personne de ce Giordano Bruno : moine deux fois apostat, ennemi de Dieu et de la vertu, homme sans doctrine et sans mœurs, que ses crimes révoltants ont fait tomber justement sous la vindicte des lois ecclésiastiques et civiles.

L'inauguration de sa statue s'est faite en un jour de fête religieuse, avec un déploiement inouï de tout ce qui pouvait offenser le sentiment catholique.

Dans les processions figuraient des délégués de toutes les sociétés secrètes de l'Italie et même de l'Europe. On n'a pas

omis d'y porter en triomphe l'image et le drapeau du prince, des ténèbres, de Satan, digne chef de ces cohortes impies, et des chants obscènes, d'ignobles vociférations, des cris de menace et de rage mêlés d'épouvantables blasphèmes, sont venus se faire entendre jusque sous les fenêtres du Vatican.

Le cœur de notre bien aimé pontife Léon XIII a saigné à la vue de pareils forfaits et, dans une réunion intime de cardinaux, il a laissé exhaler de son âme brisée, des plaintes et des gémissements; ses paroles ont retenti au delà de l'enceinte de sa prison, et le monde catholique s'unit au pape pour dénoncer un acte odieux, qui comble la mesure des opprobres, et témoigne de la situation indigne et intolérable faite actuellement au chef de l'Église.

Depuis le jour néfaste où la révolution s'est emparée de Rome en dépouillant, au mépris de toute justice, le pape de son domaine temporel, on a vu, malgré les promesses ironiques d'une prétendue loi de garanties, se multiplier chaque jour les vols sacrilèges, les vexations légales, les tyrannies, les insultes de toute sorte; la dépouille mortelle de Pie IX, de pieuse mémoire, n'a pu elle-même échapper naguère aux profanations d'une populace amentée, aujourd'hui la méchanceté des ennemis de l'Église paraît vouloir se porter aux derniers excès, en introduisant L'ABOMINATION DE LA DÉSOLATION DANS LE LIEU SAINT, et porter l'audace jusqu'à s'attaquer à la personne sacrée du souverain Pontife.

Au point où en est venue la malice des hommes, il n'est plus seulement pour le pape, question de réclamer une souveraineté temporelle, voulue et ménagée par Dieu, basée sur la plus élémentaire justice, et dont le vol l'a dépouillé; il ne s'agit même pas uniquement de cette indépendance parfaite, absolue, indispensable au bon gouvernement de l'Église, et que Jésus-Christ assurait au prince de ses apôtres et à tous ses successeurs; bien plus, le pape Léon XIII, dans son allocution, demande autre chose que la simple liberté dont jouit tout citoyen et qui lui est cependant refusée; dépouillé de ses états, gêné par mille entraves dans la con-

duite de l'Eglise, renfermé dans son palais comme dans une prison, il est réduit à se demander, en présence des crimes commis et de ceux qui se préparent, si sa personne même est en sûreté, et à l'abri de toute violence; si les jours sombres d'une persécution plus cruelle ne vont pas bientôt se lever pour lui et la perspective de l'exil ne peut plus rester étrangère à son esprit.

Mes chers collaborateurs, notre double qualité de catholiques et de prêtres nous impose, en ces tristes circonstances, un devoir qu'il nous sera facile de remplir; sans doute les promesses faites à l'Eglise par son divin fondateur doivent bannir toute crainte de notre cœur; nous sommes assurés que les portes de l'enfer ne prevaudront point, mais Dieu veut être prié; nous pouvons par nos supplications hâter le jour de la victoire; et tout en protestant avec énergie et courage contre les traitements indignes dont notre Père commun est l'objet, nous devons, unis à tous les fidèles commis à nos soins, offrir à Notre-Seigneur de dignes fruits de pénitence en réparation des scandales qui viennent de se commettre, et persévérer ensemble dans la prière fervente, comme les premiers chrétiens, pour demander la délivrance de notre bien aimé Pontife. Nous nous adresserons surtout avec une confiance particulière à la Très Sainte Vierge, le secours des chrétiens, afin que sa puissante intervention éloigne encore une fois les dangers qui menacent l'Eglise, et protège le successeur de Pierre contre la fureur de ses ennemis.

.. C'est pourquoi, mes chers collaborateurs, je vous invite à lire au prône l'allocution de Léon XIII, en l'accompagnant des commentaires que vous jugerez à propos.

De plus, le 4e dimanche de septembre, consacré par la liturgie à honorer les douleurs de Marie, sera dans tout ce diocèse un jour de prières pour l'Eglise et le Pape. Vous exhorterez les fidèles à offrir, ce jour là, une communion aux intentions du souverain Pontife. et dans l'après-midi, à la suite des Vêpres, avant le salut, on chantera, dans toutes les églises et chapelles de ce diocèse où se fait l'office public, les sept psaumes de la pénitence.

Puissent ces protestations, ces prières et ces expiations apporter quelque consolation à notre Très Saint-Père le Pape et nous valoir à nous-mêmes un surcroît de zèle et de piété.

Je demeure,

Votre tout dévoué,

† EDOUARD CHS ARCH. DE MONTREAL.

L'AUTORITE

Les esprits sérieux ne peuvent méconnaître qu'un mal secret et profond travaille la société moderne. Un simple coup-d'œil jeté sur ce qui se passe autour de nous, une étude tant soit peu approfondie de la marche des événements depuis la fin du siècle dernier, nous convainc de la soif ardente d'émancipation dont les peuples semblent tourmentés. Dans le nouveau comme dans l'ancien monde, on cherche à secouer le joug de l'autorité sous quelque forme qu'elle se présente, et à substituer les *droits de l'homme* et les principes *imprescriptibles de la souveraineté populaire* aux principes sacrés et immuables qui, jusqu'à ce jour, avaient servi de base à l'ordre social.

Rejetant tout droit et toute intervention de Dieu dans la formation et l'organisation des sociétés, la raison humaine ne veut plus relever que d'elle-même et ne suivre que ses propres lumières pour déterminer la nature et la valeur de ses droits et de ses obligations, qu'il s'agisse de la conduite des consciences individuelles, ou du gouvernement des nations.

Mais, dans cet effort sacrilège tenté par la Révolution pour détruire ou du moins dénaturer et diminuer toute autorité doctrinale et sociale, la lutte s'est surtout engagée contre cette Eglise de Jésus Christ, qui ose se présenter au nom de Dieu et imposer à tous ses volontés et ses lois; contre cette société indestructible que le cours des siècles ne fait qu'affermir et développer, pendant que sous ses yeux s'écroulent les pouvoirs les mieux établis et disparaissent les royaumes les plus vastes et les plus puissants; contre cet immense empire enfin dont les limites fixées par son

fondateur sont celles de la terre elle-même, et qui cependant ne reconnaît qu'un seul et même Chef suprême, et trouve dans cette unité admirable le principe de sa force et de sa beauté.

On conteste à cette Cité du bien, outre sa divine origine, la légalité de son existence. On redoute la bienfaisante influence qu'elle exerce non-seulement sur les individus, mais encore sur les sociétés ; c'est pourquoi on la représente comme l'ennemie de la liberté et du progrès véritable de l'homme afin de soustraire les peuples à sa domination.

D'autres moins hardis, mais plus perfides peut-être, tout en admettant l'autorité de l'Eglise en matière de doctrines et de mœurs, contestent ses droits de haute direction et de surveillance sur le gouvernement de la chose publique, ou du moins les expliquent d'après les données d'une fausse philosophie et les vues étroites d'une politique mesquine et jalouse, les réduisant à des droits vains et ridicules.

Enfin une troisième classe d'adversaires n'osant pas s'attaquer à l'autorité elle-même, cherche néanmoins à mettre obstacle à son exercice et à son influence en diffamant ceux en qui elle réside et en soulevant contre eux les préjugés populaires ; par cette lâche et indigne manœuvre l'action des supérieurs est entravée, le bien qu'ils sont appelés à faire par la nature même de leur position sociale est arrêté, diminué, quelquefois même rendu complètement impossible.

Il est donc important plus que jamais de rappeler ce qu'est l'autorité, le rôle qu'elle joue dans la société civile et religieuse, la nature et l'extension de ses droits, les obligations qu'elle impose ; plus que jamais incombe à tout catholique le devoir d'affirmer et de défendre par ses actes, ses paroles, et au besoin par ses écrits la nécessité de ce principe de vie et d'action sociale pour l'Eglise et pour l'Etat.

Aussi, l'attention des papes depuis un siècle s'est-elle particulièrement portée sur cette grave question, et leur grand travail a-t-il été de lutter sans cesse contre ces erreurs modernes au nom multiple, mais dont le but avoué ou caché est toujours le même : le renversement de l'ordre social chrétien, par la négation de l'autorité et le refus de se soumettre à sa direction, à ses règles et à ses lois. Pie IX, de sainte et heureuse mémoire, et Léon XIII, glorieusement régnant, ont consacré à ces grands combats leur vie entière, et ont mis au service de cette noble

cause toutes les ressources de leur intelligence, et toute l'énergie de leur volonté. Dans leurs encycliques, leurs allocutions, leurs lettres aux princes, aux cardinaux et aux évêques, ils ont toujours flétri, frappé de leurs anathèmes ces prétendus droits de liberté illimitée que réclame la Révolution et dont la poursuite aveugle précipite les peuples vers une ruine inévitable. Guidés par Dieu, ils ont fait briller devant les nations la lumière forte et puissante, qui seule peut les éclairer et les diriger à travers les ténèbres profondes où les a jetées un désir effréné d'émancipation ; ils ont indiqué où puiser les véritables principes de la science morale, science difficile et nécessaire, dont le but est de régler les mouvements divers de la vie individuelle, ainsi que ceux de la vie sociale qu'elle féconde dans son progrès ou tarit dans sa source, selon qu'elle-même repose sur des bases solides ou chancelle et dégénère avec les principes faux et subversifs sur lesquels on voudrait l'appuyer.

Ce sont ces graves et solennelles leçons des Pontifes romains sur la nature et la nécessité de l'autorité et sur nos devoirs envers elle, que nous avons le dessein de rappeler à nos lecteurs. Plusieurs articles seront consacrés à l'étude de cette question, dont l'importance n'échappe à personne, de ce problème social trop peu compris dans les temps difficiles que nous traversons, et auquel une science impie ou dévoyée a donné une solution fautive et fatale. Nous tâchons de suivre en tout point les données les plus certaines de la philosophie catholique, et les enseignements du magistère infallible d'une Eglise fondée par Dieu pour être le guide non-seulement des consciences, mais encore des sociétés, et demeurer jusqu'à la fin des siècles la fidèle dépositaire de toute vérité dogmatique et morale.

Mieux faire connaître l'autorité, et, par suite, la faire aimer davantage, rendre plus éclairée, plus complète et plus prompte l'obéissance aux chefs légitimes de l'Eglise et de l'Etat, voilà notre but unique en offrant à nos lecteurs ce modeste travail.

Les offrandes les plus humbles ne sont pas les moins admirables. Notre-Seigneur en a fait l'observation en voyant une pauvre veuve mettre dans le tronc du temple deux petites pièces ne valant ensemble que le quart d'un as, c'est-à-dire moins de deux centimes. L'action de cette sainte femme réjouit le Cœur du divin Maître.

QUATORZIEME DIMANCHE APRES LA PENTE- COTE

“ Jésus dit à ses-disciples : nul ne peut servir deux maîtres
à la fois. ” (S. Matth., vi).

I. Considérons que l'homme, étant fait pour aimer, et ne pouvant vivre sans amour, n'est jamais sans maître ; car le maître de l'homme, c'est l'objet qu'il aime ; c'est l'objet qui captive, domine et maîtrise son cœur. D'où il suit que, si le cœur humain ne s'attache pas à son véritable Maître, qui est le Dieu d'amour, il s'attache à d'autres objets dont il se fait des maîtres et des dieux ; il se soumet à leurs lois, et il devient esclave de tout ce qu'il adore. L'idolâtrie n'est autre chose qu'une interversion de l'amour. Ce désordre est souvent la secrète cause de bien des tristesses. “ Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, disait saint Augustin, et notre cœur gémit dans une agitation incessante aussi longtemps qu'il ne cherche point en vous son aliment et son repos. ”

II. Si le cœur ne peut vivre sans aimer, et s'il est nécessairement assujetti à l'objet qu'il aime, à plus forte raison ne saurait-il aimer deux objets opposés l'un à l'autre. Il ne peut obéir à deux maîtres incompatibles qui le sollicitent en sens contraire. Pas plus qu'un même œil ne voit simultanément en haut et en bas ; pas plus qu'on ne peut goûter tout ensemble ce qui est doux et amer, ni allier dans un même assentiment le oui et le non ; ainsi nul ne saurait aimer d'un même cœur le bien et le mal, la vérité et le mensonge, la lumière et les ténèbres.

Que Dieu soit donc notre Maître et l'unique objet de notre amour. Disons-lui avec David : “ Vous êtes le Dieu de mon cœur et mon partage pour l'éternité ! ”

JEANNE D'ARC

Voici Jeanne d'Arc, don de la Vierge au vieux pays des Gaules. Jeanne a passé son enfance aux pieds de Notre-Dame de Bermont. Un soir d'automne de la triste année 1428, qu'elle

priaient devant la statue de Marie incrustée dans le Vieux-Chêne de Domrémy, elle a entendu ses Voix. Elle se lève, la vaillante pucelle ! Elle marche, seule dans son grand dessein de sauver la patrie. Elle l'exécute malgré les siens et malgré tout le monde. Son épée libératrice, elle la trouve aux pieds de la Vierge, dans l'église de Notre-Dame de Fierbois. Elle traverse la France ravagée, les routes infestées de brigands, s'impose à la cour de Charles VII ; se jette dans la guerre ; plonge, intrépide, dans la mêlée des batailles, blessée toujours, découragée jamais ; elle rassure les vieux soldats décontenancés ; elle entraîne le peuple qui devient soldat avec elle ; elle couvre de son sein de vierge et d'héroïne sa mère la France, et brise le glaive ennemi... Où donc était ta force paysanne inspirée ? Dans les plis d'un étendard qui portait ces noms triomphants : " Jésus, Marie." Elle-même tenait à la main un guidon sur lequel elle avait fait peindre un ange à genoux qui présentait un lis à la Mère de Dieu... La très sainte Vierge, voilà la force de Jeanne. Et quand elle a délivré Orléans, chassé les Anglais, ce n'est pas à Sainte-Croix, la cathédrale, qu'elle conduit son armée victorieuse, mais à la petite chapelle de Notre-Dame des miracles, et, de là, à Notre-Dame de Reims. Jeanne d'Arc, terrible, elle aussi, comme une armée rangée en bataille, Jeanne d'Arc est la messagère de Marie ; avec la vierge, elle a sauvé la France.

LE PELERINAGE DU TRAVAIL A ROME

Au mois d'octobre prochain doit commencer un grand pèlerinage de dix mille hommes, à Rome. Il doit se composer surtout de patrons et d'ouvriers, c'est pourquoi on l'a appelé le pèlerinage de la *France du Travail*.

A ce sujet, M. l'abbé Garnier donnait dernièrement à Lourdes une conférence très intéressante dont nous extrayons ce qui suit :

Ce n'est pas seulement comme catholiques et comme Français que ce Pèlerinage sollicite notre zèle, mais encore comme amis de ce monde du travail dont il porte le nom. La France et l'Europe traversent une crise terrible qui nous a déjà donné des ruines sans nombre et menace de nous en donner beaucoup d'autre encore. Elle sévit sur tous nos intérêts, dans les campagnes com-

me dans les villes, dans l'industrie, le commerce et l'agriculture.

Plus on étudie les causes de cette crise économique et sociale, plus on reconnaît qu'elles aboutissent toutes à celle-ci : la religion n'occupe plus sa place dans le monde et son rôle y est si important que dès lors l'équilibre est rompu. Nous nous ruinons pour des armements qui rendent les peuples semblables à des sauvages et même à des bêtes féroces plutôt qu'à des nations civilisées. Qui pourrait redire au peuple la grande parole de Jésus-Christ : Aimez-vous les uns les autres ! Qui pourrait refaire la chrétienté, cette grande famille des nations baptisées ? Qui pourrait tenter avec quelque chance de succès, d'obtenir et surtout de maintenir le désarmement général, la pacification entre les pays civilisés ? Qui ? sinon la religion même de Jésus-Christ par la bouche de son auguste chef, mais à la condition qu'on lui laissera toute liberté d'opérer avec efficacité.

Oh ! que nous sommes punis de notre ingratitude envers le Souverain Pontife ! C'est la grande loi de la Providence qui s'applique : *per quod peccat quis, per hoc et torquetur*, nous sommes punis par où nous avons péché.

Mais il y a une guerre morale non moins terrible, non moins désastreuse que la guerre effective, c'est la concurrence acharnée que se font le commerce et l'industrie sur tous les points de l'univers.

On réclame une réglementation internationale du monde du travail et on a raison. Elle s'impose au nom de l'humanité et de la justice. L'absence de cette réglementation nous coûte particulièrement cher en France, car certains pays comme l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, font travailler les enfants de 10, 11 et 12 ans dans les fabriques, tandis que, grâce à Dieu, nous savons mieux donner à ces enfants ce que réclament la santé de leurs corps et surtout la bonne formation de leurs âmes. Mais voyez par un simple calcul les pertes qui en résultent pour nous. Je suppose qu'il y ait dans ces pays un million de ces enfants de 10 à 12 ans occupés dans les usines et qu'on les paie un franc par jour, le produit de leur travail quotidien revient à un million de francs, et la même somme de travail étant produite chez nous par des hommes, des femmes ou des enfants plus âgés, au prix moyen de 2 francs par jour, nous coûte 2 millions. Au bout d'une année, c'est une perte pour nous de 300,000,000 de francs. Au bout de dix c'est une perte d'un milliard. On a beau être un

pays riche, ou se ruine rapidement dans ces conditions. Aussi nos usines, impuissantes à soutenir ce te concurrence accablante, commencent par réduire les salaires à un prix dérisoire et finissent par se fermer.

Mais, ici encore, qui peut agir en faveur des intérêts compromis ou menacés ? qui peut prendre en mains la cause de l'ouvrier, du travailleur et du monde du travail ? Il faut une réglementation internationale du travail ; qui peut tenter de l'obtenir ? On ne peut réussir que par un congrès international ; qui peut le provoquer et y faire entendre la voix de la justice, de l'humanité et de la paix ?

Le Pape seul est capable de nous arracher à nos maux, et nous l'abandonnons. Allons, vers lui comme vers le salut, la source de la paix, de la prospérité et du bonheur, la solution de nos crises sociales et industrielles.

COMMENT LES MORTS TROUBLENT LE SOMMEIL DES VIVANTS

Nous voici sur la place. Là nous attendait une déception : le tambo (cabane) du P. missionnaire est en ruines, nous en apercevons les débris épars sur le sol. Où nous réfugier à une heure aussi avancée de la nuit ?

— Père, dit le P. Pérez, en pareil cas, je demande l'hospitalité au bon Dieu. Allons à l'Église, vous verrez qu'on y est très bien !

L'Église est comme toutes celles que le génie architectural des Indiens a édifiées dans la forêt : c'est une bicoque, une sorte de grand hangar, église et cimetière à la fois ; les vivants s'y réunissent pour prier, les morts y dorment leur dernier sommeil.

Nous nous installons sur le marchepied de l'autel et ne tardons pas à nous endormir. Mais ce sommeil fut court. Je me réveille en sursaut : oppressé, brûlant, haletant, comme si j'eusse eu la fièvre, poussant des cris entrecompés, étendant les bras, me débattant comme pour échapper à l'étreinte d'un invisible ennemi :

— Père, Père ! aidez-moi, à mon secours, je n'en puis plus ! il m'étoffe ! il m'assassine !

— Mais qui donc ? répond le P. Pérez, qui étai' déjà près de moi ; il n'y a personne ici : vous rêvez !

— Ah ! c'est vous, Père ; restez ici, je vous en prie, restez, j'ai peur ! mon Dieu, quel cauchemar ! Qu'est-ce qu'il y a dans cette église ? J'éprouve une impression inouïe, je n'ai jamais rien senti de semblable !

— Ni moi non plus, ajoute le P. Pérez ; je n'ai pas eu de cauchemar comme vous, mais mon sommeil est interrompu à chaque instant, je respire avec peine, j'ai la tête brûtante ; allons, levons-nous, allumons un flambeau et voyons ! ”

Nous parcourons l'église un flambeau à la main. Dieu ! quelle horreur ! les cadavres étaient à fleur de terre ; il se dégagait de cette corruption une odeur telle que nous faillîmes tomber en syncope. L'...fortuné P. Pérez enfonce jusqu'aux genoux dans une tombe fraîchement rem...e, marche dans cette pourriture !... Nous sûmes le lendemain qu'une épidémie de scorbut avait sévi et fait de nombreuses victimes ; on les avait empilées les unes sur les autres dans ce charnier humain et couvertes de quelques pelletées de terre !... Nous passâmes le reste de la nuit à prier et à converser ensemble, cachés derrière l'autel, le visage appliqué à la palissade qui servait de clôture à l'église, aspirant à pleins poumons l'air frais et pur qui nous venait du dehors. De cette nuit d'angoisses et de dégoût, je gardai une impression qui ne s'effacera sans doute jamais.

“ — Mais enfin, nous dira-t-on, pourquoi ne pas réformer des abus aussi révoltants ? Pourquoi ne pas obliger vos néophytes à plus de décence dans les sépultures ? ”

Lecteur, vous en parlez bien à votre aise. Pour réformer, il faut du temps ; or nous ne faisons que d'arriver. Et puis on ne réforme que par la force ou la persuasion. De réformer par la force, nous n'y pouvons songer ; la persuasion est donc l'unique moyen qui nous reste. Or, comment persuader les êtres les plus rousiniés, les plus insoucians qu'il y ait sous le soleil ? il faudrait pour cela qu'ils sentissent, comme nous, toute l'horreur et le dégoût d'un pareil état de choses, que leurs sens fussent à l'unisson des nôtres. Et il n'en est rien. Ce qui nous donne des nausées, ce qui nous glace d'horreur, nous fait dresser les cheveux sur la tête, les laisse parfaitement froids et indifférents. Ils passeront des heures assis sur ces cadavres à peine recouverts ; n'importe, cela ne leur dit rien ; un chacal en serait asphyxié, leur odorat n'en est pas même affecté !

Ah ! il faut de la patience avec ces êtres dégradés ! il faut une patience angélique ! Ceux qui s'imaginent que l'éducation du sauvage est affaire d'un jour ou d'une année, que ces ténèbres amoncelées pendant des siècles de barbarie se dissiperont instantanément devant la pure lumière de l'Évangile, ceux-là n'entendent rien au rude et délicat labeur du missionnaire. Si on heurte maladroitement cet enfant terrible qui s'appelle le sauvage, il s'en va et on ne le revoit plus. Si vous le violemez, si vous le maltraitez, sournoisement ou franchement, en face ou par derrière, il se vengera de vos violences ; vous payerez de votre vie peut-être une imprudence qui n'aura fait que creuser davantage l'abîme qui vous sépare. Les apôtres du sabre, les conquérants ont voulu aller trop vite, et, comme les choses n'avançaient pas au gré de leurs désirs, ils décrétèrent que la conversion de ces peuples était impossible, et exterminèrent en masse ceux qu'avec le temps ils auraient pu civiliser et convertir. Les apôtres de Jésus-Christ s'y prennent autrement : leur divin Maître leur a enseigné une tactique qui n'a rien de commun avec celle des Pizarro et des Almagro : s'abaisser volontairement au niveau des êtres que l'on veut relever, descendre dans les abîmes d'abjection où le péché les a précipités, ne point s'étonner de leurs misères, ne point s'irriter de leur obstination. Vivre comme l'un d'eux, moins le péché ! Proportionner la lumière à leurs yeux affaiblis, et peu à peu, avec prudence et douceur, avec patience surtout, les élever au niveau moral et religieux qui constitue l'être civilisé et le chrétien.

* * *

Au point du jour, nous agitions la clochette suspendue à la porte de l'église, tout le monde se réunit pour la prière.

— Hommes et femmes, oseriez-vous bien vous asseoir sur cet amas de pourriture ? Vos morts se vengeront du peu de respect que vous avez de leurs tombes. Allons, recouvrez-moi cela de terre ; apportez vite, sinon ni le P. Pèrez ni moi ne célébrerons ici la sainte messe ! ”

Et nous répandîmes une mince couche de terre sur ces tombes profanées.

La sainte messe terminée, tout le monde se réunit sur la place, huit cents Indiens au moins nous entouraient.

Nous leurs dîmes alors : — Écoutez, vous autres, hommes

vallants de Saint-Vincent de Sarayacu oui, le Père blanc vous, aime et c'est pour cela qu'il est venu vous voir, bravant les périls et les fatigues d'un aussi long voyage ! Mais vous, l'aimez vous, le Père blanc ?

— Oui, oui, nous l'aimons !

— Eh bien, si vous l'aimez, comment se fait-il qu'il n'ait même pas un misérable tambo pour s'abriter et dormir ? Traitez-vous de ce le Père blanc avec plus de sans- façon que vos chiens et vos singes ? L'obligerez-vous à chercher un refuge au milieu des cadavres ? Si, aujourd'hui même, avant le coucher du soleil, mon tambo n'est pas relevé de ses ruines, couvert de feuilles, prêt à nous recevoir, j'abandonne cette tribu ingrate, je retourne à Canélos, jamais plus vous ne reverrez mon visage ! Et maintenant, j'ai dit, que tout le monde se mette à l'œuvre. ”

Alors s'avance le capitaine et l'un des alcades :

“ — Ecoute, il est vrai que tu n'as pas de tambo ; mais à qui la faute ? Celui qui devait le construire, le chef de la tribu, le cacique n'est plus ici, il a trahi sa tribu ; il a descendu la grande rivière et s'est fixé près d'Andoas. Tu aurais donc tort de l'irriter contre nous, puisque personne ici n'est coupable. Mais sois tranquille, aujourd'hui même ton tambo sera relevé de ses ruines, et tu n'habiteras plus parmi les morts. ”

Là-dessus, tous prennent leur élan et se dispersent dans le bois, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, celles-ci pour cueillir les feuilles de palmier, ceux-là pour couper et transporter les bambous. Ils y mettent une telle furie, qu'à trois heures de l'après-midi la maisonnette est complètement achevée. Nous en primes possession sans plus tarder. (*Missions catholiques*).

CONSULTATION

Q.— Quelles sont les conditions requises pour gagner l'indulgence de l'autel privilégiée ?

R. — 1o Qu'on célèbre la messe “ de Requiem, ” toutes les fois que les Rubriques ne s'y opposent pas. (2 mai 1852).

2o Que le saint Sacrifice soit appliqué au défunt en faveur de qui le célébrant désire gagner l'indulgence de l'autel privilégiée,

alors même que la formule de concession ne fait pas mention de cette condition v. g. dans le cas du privilège personnel de l'autel. S. R. C., 19 déc. 1885).

3o Si dans la formule de concession il est dit : " pour un défunt ou plusieurs défunts, " alors le célébrant peut appliquer à plusieurs défunts les fruits du saint Sacrifice, mais à *un seul d'entre eux* le privilège de l'autel.

4o Pour que le privilège de l'autel obtienne son effet, l'intention *explicite* de gagner l'indulgence n'est pas requise de la part du célébrant, ni de la part de celui qui donne l'aumône, mais la seule intention *implicite* suffit. (2 mars 1855).

AVIS

Archevêché de Montréal, 9 septembre 1889.

Le 4e dimanche, 22e jour de septembre courant, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, est la date fixée par Mgr l'Archevêque de Montréal pour offrir, dans tout ce diocèse, des prières et des communions aux intentions du Souverain Pontife.

Sa Grandeur accorde, en vertu d'un indult du 13 juin 1886, une indulgence plénière que tous les fidèles pourront gagner ce jour là en remplissant les conditions ordinairement exigées pour cette fin.

Les sept psaumes de la pénitence, chantés après les vêpres, remplaceront le salut, et seront simplement suivis du *Tantum Ergo* et de la bénédiction du Très-Sacrement, avec le ciboire. L'officiant sera revêtu de la chape.

Par ordre.

* * *

Société de colonisation.

D'après la circulaire de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, en date du 10 février 1884, c'est le dimanche qui suit les Quatre-Temps de septembre, savoir le 22 du courant pour cette année, que doit avoir lieu dans chaque paroisse, l'assemblée de tous les membres de la Société de colonisation et des personnes qui désirent entrer dans la Société. C'est, dit la Circulaire, dans cette assemblée, qu'on remplacera les zélateurs défunts ou sortis de la

localité et que les zéloteurs travailleront à remplir les vides causés par décès, sortie de la paroisse ou autre cause.

Comme par le passé, il y aura dans toutes les écoles, des récompenses distribuées aux zéloteurs qui auront rempli leur liste. Chaque directeur local pourra obtenir pour les zéloteurs la quantité de listes qu'il lui faudra en s'adressant au prédicateur de la colonisation,

le Rév. F. A. DUGAST, Ptre,

Ste-Anne des Plaines, P. Q.

BIBLIOGRAPHIE

Il vient de paraître à Montréal un petit ouvrage intitulé : *Essai sur la vie spirituelle*, par un supérieur de séminaire. Il s'adresse "aux plus simples d'entre les fidèles, aussi bien qu'aux âmes les plus avancées dans la piété."

Bien définir la vie spirituelle ou chrétienne ; en faire voir le principe et les sublimes opérations ; indiquer les obstacles qui s'opposent à sa conservation ou à son développement, le but qu'elle se propose et les moyens d'y arriver, tel est le plan que s'est tracé l'auteur. C'est, pour ainsi dire, un commentaire des paroles de Notre-Seigneur et de l'enseignement de saint Paul.

Remarquable par la solidité de sa doctrine, ce livre ne l'est pas moins par les conseils pratiques qu'il renferme pour les âmes désireuses de parvenir à la perfection.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Rome. — Chacun sait que depuis qu'il s'est emparé de Rome, le gouvernement italien a tout fait pour enlever à la Ville Eternelle son caractère catholique et papal et en faire une capitale moderne sur le modèle de Turin. On a voulu démolir Rome pour la reconstruire.

Les banques et la noblesse se sont laissées entraîner dans le mouvement : l'aristocratie vendit ses villas, les banques fournirent le crédit, on bâtit en l'air avec un crédit fictif. L'entrain se ralentit un beau jour, lorsque la Banque nationale a commencé à refuser le crédit. Elle voulait jouer un tour à la Banque romaine, et aidée par M. Crispi, elle porta un coup terrible à celle-ci. La banque romaine qui s'était fortement engagée dans les constructions n'a pas fait faillite, mais a dû restreindre son crédit aux constructeurs. De là faillites sur faillites, et l'aristocratie romaine surtout en éprouva les premières conséquences.

M. Crispi pouvait être content au premier moment en voyant l'aristocratie dévouée au Pape dans des embarras financiers.

Mais le coup devait avoir une portée plus grande et plus terrible : d'abord, la crise ouvrière dont nous avons eu les échos les 8 et 9 février dernier, lorsque les ouvriers sans travail ont traversé Rome et ont tout détruit sur leur passage, ensuite la récente crise de la banque de Turin, qui n'est que le contre-coup de la crise à Rome. Les actions de la banque de Turin, qui avaient été émises à 200 francs, étaient montées à 700 et sont à peine maintenant à 120 francs. Pour éviter un désastre le gouvernement a été obligé d'avancer à la hâte 10 millions qui ont été donnés par la Banque nationale, mais tout cela n'est qu'un palliatif.

A la suite de toutes ces spéculations, les paysans avaient été attirés de la campagne à la ville, où ils espéraient trouver des mines d'or. Ils ont été bien déçus, hélas ! L'Italie n'est pas un pays où les grandes villes peuvent prospérer, car l'industrie et le commerce n'ont pas pris assez de développement. Le gouvernement n'a jamais voulu comprendre cela. Il n'a jamais su tirer profit des richesses que renferme cette terre féconde, stérilisée parce qu'on n'encourage pas l'agriculture.

La rupture du traité de commerce a porté le dernier coup aux campagnes, surtout à tout le sud de l'Italie. De sorte que non seulement la situation financière est terrible, mais les campagnes ne sont pas sûres.

Le gouvernement reste incertain, il veut faire de grandes choses, éblouir à l'extérieur, armer et dépenser en armements son dernier crédit jusqu'à ce jour où les populations encore calmes, feront entendre leur voix terrible pour demander compte à ceux qui régissent, de leur politique qui conduit à la ruine et au désespoir ce pauvre pays.

— On écrit de Rome que les divers bureaux de l'administration intérieure du Vatican ont reçu l'ordre de préparer des inventaires détaillés qui, dans le cas de départ du Pape, seraient remis au corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège.

— Le Souverain Pontife a nommé patriarche latin de Jérusalem, en remplacement de Mgr Bracco, Mgr Louis Piavi, des Mineurs de l'Observance, archevêque titulaire de Simia, délégué apostolique en Syrie.

France. — Par suite des récents décès, le nombre des sièges épiscopaux actuellement vacants en France s'éleva à un chiffre qu'il a rarement atteint depuis le Concordat. Huit diocèses, quelques-uns fort importants, étaient privés de leurs évêques, et quelques-uns depuis très longtemps. Ce sont : l'archevêché de Bordeaux, les évêchés de Soissons, de Chartres, de Saint-Brieuc, de Laval, de Bayonne, de St-Dié, de la Basse-Terre (Guadeloupe).

Ces regrettables délais provenaient, dit-on, de certaines candidatures gouvernementales qui étaient loin d'avoir l'approbation du Pape.

Aussi, d'après le *Monde*, le Saint-Siège aurait fait parvenir à ce sujet de graves observations au gouvernement de la République, et M. Carnot a signé enfin un décret nommant M. Fallières, vicaire-général à Bordeaux, évêque de Saint-Brieuc ; M. Clairet, curé de Notre-Dame de Saint-Lô, évêque de Laval ; M. Duval, curé de Notre-Dame du Havre, évêque de Soissons.

— *Les dangers de l'hypnotisme.* — Un congrès international de l'hypnotisme vient de se tenir à Paris, à l'Hôtel Dieu. L'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la Suède, l'Italie, la Hollande, la Grèce, la Russie, la Suisse, la Pologne, l'Espagne, la Finlande, le Pérou, la Colombie, le Vénézuéla, étaient représentés par de nombreux médecins et professeurs.

Nous n'avons pas à entrer dans le détail des travaux de ce Congrès ; mais nous ne pouvons pas ne pas signaler le vœu suivant émis dans la première séance :

“ Vu les dangers des représentations publiques de magnétisme et d'hypnotisme.

“ Le congrès émet le vœu que les séances publiques d'hypnotisme et de magnétisme doivent être interdites par les autorités administratives, au nom de l'hygiène publique et de la police sanitaire.”

Etats-Unis. — Le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, vient de conférer le sacerdoce à un nègre. Ce fait n'a rien d'insulte dans l'Eglise ; mais c'est la première fois qu'il se produit aux Etats-Unis ; il a causé une certaine émotion.

NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II March., XII, 46.

Aimé Gélinas, avocat, Montréal.

Rév. M. F. Dumontier, Malborough, Mass.

Rév. P. Raymond, C. S. V.

Sr Marie A. Beaudoin, dite S. Damasc, Cong. N. D.

Sr Marie D. Dandurand, dite Ste-Ag.ès d'Assise, Cg. N. D.

F. X. Prieur, St-Zotique.

DE PROFUNDIS.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123

MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex, Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.,
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK

Etablis en 1570

Fonderie de Cloches de Whitechapel, Londres, Angleterre.

MENEELY & CIE

Etablie en 1826.

West Troy, N. Y.

HUGH RUSSELL, Agent

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près,

LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

VICTOR THERRIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FONEBRES
23 et 25, Rue Saint-Urbain, MONTREAL.
Téléphone No 1399. Prix Modérés. Spécialité : Embaumer.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

PENTURES

A. RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises et
et dans un plus grand nombre d'édifices
publiques, les seules durables.
Aussi Bourrellets en Caoutchouc pour garantir du Froid par les Portes et Fenêtres
Chez L. J. A. SURVEYER, 1588, Notre-Dame.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097, RUE NOTRE-DAME.

J. H. WALKER
DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS
ETABLI EN 1850
132, RUE ST-JACQUES, Montréal.

FONDERIE DES ARTISANS
FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA
Célèbre Fournaise à Eau-chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises,
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :
Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clôtures
pour Cimetières, etc., etc.
120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50, Rue MCGILL, Montréal.



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,
POTEAUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Réduits.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

MILLER BROS. & MITCHELL

ETABLIS EN 1863

Machinistes, Constructeurs de Moulins et Ingénieurs,

MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETE,

Pour les Passagers, le Service des Colis, les Ateliers et
les Salles à Manger, etc.

110 à 120, Rue King.

Bureau : 122, rue King,

MONTREAL, P. Q.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le vingt-huitième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 16 Octobre 1889, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS: \$50,000,00

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1	Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1	do.....	2,000.00	2,000.00
1	do.....	1,000.00	1,000.00
4	do.....	500.00	2,000.00
10	do.....	300.00	3,000.00
30	Amenlements.....	200.00	6,000.05
60	do.....	100.00	6,050.00
200	Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000	Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000	Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEEFBVRE, Secrétaire.

Bureau: No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

A. PRUD'HOMME & FRÈRES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huiles, Vernis. Fil Barbelé une spécialité. En Gros et en Détail.

1940, RUE NOTRE-DAME, 1940
Enseigne du Godendard Doré, **MONTREAL.**

GEO. H. L'ABBE & CIE

153, 155, rue St-Jacques.

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

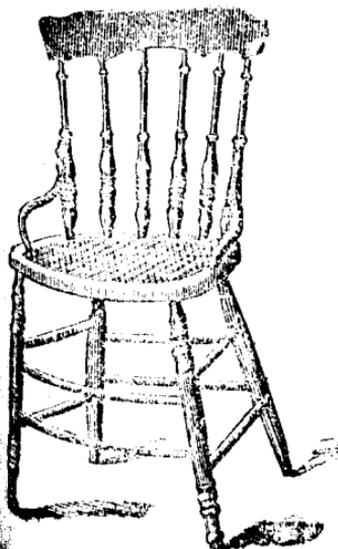
Toutes sortes de Chaises en Bois, en Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS • DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUTOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 879 D.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825.
DE EDIMBOURG. ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$1,450,000
Bonnes distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

G. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR
TAPISSIER
No 21 RUE VITTE No 21
MONTREAL.
ETABLIE EN 1850.

A. HURTEAU & FRERE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers, etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.